Rapport de gestion 2024

Table des matières

1 Rapport d'activité 3
2 Organes 14
3 Commission 15
4 Secrétariat 15
5 Comptes annuels 2024 16

1 Rapport d'activité

Généralités

En 2024, l'activité d'eAVS/AI a englobé en particulier la mise en œuvre des grands projets (par exemple eStatut, Caractères spéciaux+, développement continu de Suisse Med@p) et de nombreux autres projets, l'exploitation et la maintenance des produits, les observations de l'environnement ainsi que les procédures de consultation et les travaux stratégiques. Il faut souligner en particulier les missions d'exploitation, qui représentent désormais une part considérable des travaux d'eAVS/AI. De plus, le processus d'approvisionnement pour les prestataires externes a été mis en œuvre avec succès.

Le paysage de comités créé en 2017, dans lequel les délégués de l'OFAS, de la CdC et du 1er pilier Assurances sociales/AFam sont représentés séparément aux niveaux stratégique, technique et opérationnel, est certes consolidé, mais présente aussi des aspects problématiques majeurs. Les décisions complexes et difficiles à séparer issues de l'exploitation et des métiers (CoCo AVS / CoCo AI) et de la technique (CoCo cyberadministration) doivent faire l'objet d'une grande attention et les comités appropriés doivent être consultés.

En 2024 aussi, un nombre considérable de réunions des organes ainsi que des groupes de projet et de maintenance ont eu lieu, aussi bien en ligne que sous une forme hybride. L'assemblée générale du 27 mai 2024 s'est tenue à Berne. Les délégués de nos membres ont défini les lignes directrices stratégiques.

En 2024, l'association eAVS/AI et ses partenaires ont mis en évidence les performances de la mise en œuvre des projets d'échange de données et de numérisation dans le cadre de l'exécution du 1er pilier Assurances sociales/AFam.

L'association eAVS/AI a célébré son 20e anniversaire en 2024. La brochure anniversaire a contribué à mettre en exergue et faire connaître le travail immense et important qui a été accompli. Les réactions positives recueillies au sein et à l'extérieur de notre écosystème sont venues confirmer que l'association eAVS/AI savait identifier les besoins de ses clients et partenaires et y répondre. Ce coup d'œil dans le rétroviseur met en lumière un brillant parcours et motive l'association à participer activement à façonner l'avenir de l'échange de données et de la numérisation dans le 1er pilier Assurances sociales/AFam.

Nous remercions en particulier l'exécution, la CdC ainsi que l'OFAS pour leur formidable implication et la collaboration constructive.

Stratégie

La stratégie d'eAVS/AI en mots et en images:

eAVS/AI encourage et soutient des interactions numériques, sécurisées et intelligibles, si possible en temps réel, dans le domaine du 1er pilier Assurances sociales/AFam.

La mise en œuvre résolue de la stratégie définie a confirmé que les priorités établies généraient une plus-value perceptible pour nos membres.

Nos membres

L'association eAVS/AI est activement pilotée par l'exécution du 1er pilier Assurances sociales/AFam, autrement dit par nos membres que sont la COAI, la CCCC, l'ACCP et la CdC. La bonne collaboration est cultivée à tous les niveaux:

- Direction de l'association
- Responsables des ressorts Technologie
- Gestion
- Spécialistes métier et technologiques

Quatre délégués de chaque membre ont la responsabilité de définir les axes stratégiques d'eAVS/AI par l'examen, l'adaptation éventuelle et l'autorisation du budget, de la stratégie, des comptes annuels et du rapports annuel.

Observation de l'environnement

L'observation de l'environnement par eAVS/AI a été réalisé en 2024.
De nombreux thèmes sont traités actuellement dans notre environnement, par exemple:

- Stratégie de l'Administration numérique suisse
- Open Data / Open Government Data
- Stratégie des données de la Confédération
- Intelligence artificielle
- Cybersécurité
- etc.

Activités des organes

L'assemblée générale ordinaire s'est tenu le 27 mai 2024 à sitem-Insel à Berne. Le document Stratégie, organisation et projets 2024 a été adopté à cette occasion. Ses objectifs pour 2024 sont les suivants:

- Mise en œuvre active de la numérisation
- Organisation spécialisée du 1er pilier
- Mise en œuvre du nouveau paysage de comités avec l'OFAS
- Observation de l'environnement
- Garantie du fonctionnement à long terme des technologies de base
- Élaboration de concepts et d'approches de solution communs
- Garantie du fonctionnement des applications et des normes
- Développement continu d'eAVS/AI

L'association eAVS/AI est intégrée comme suit:

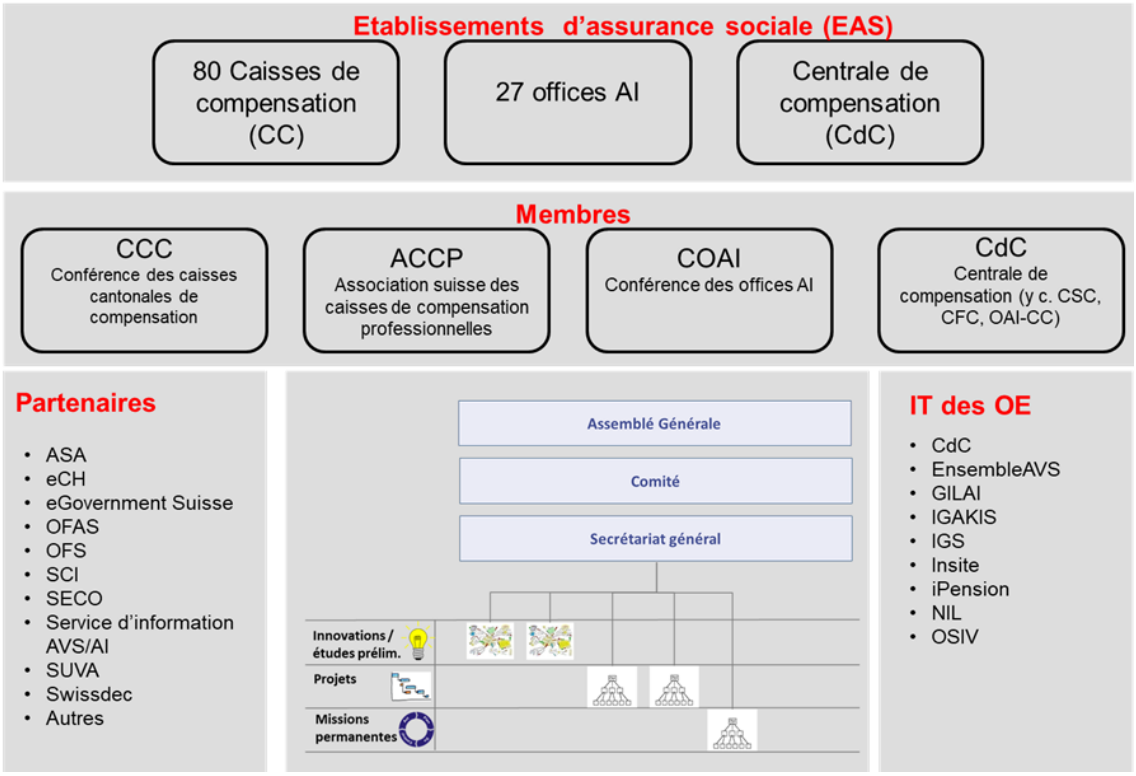

Comité directeur

Le comité directeur est responsable de la stratégie, du financement, de la planification des activités et des projets, de leur mise en œuvre ainsi que des tâches opérationnelles. Il définit les SI accréditées des organes d'exécution. Il se compose de quatre personnes disposant du droit de vote. Il s'agit en règle générale des quatre responsables des ressorts correspondants (ICT / technologie) des quatre membres (COAI, ACCP, CCCC et CdC) d'eAVS/AI. Le comité directeur est complété par les assesseurs jouissant d'une voix consultative suivants: les responsables des SI des OE, l'OFAS et le directeur d'eAVS/AI.

En 2024, le comité directeur a siégé cinq fois et s'est penché sur le pilotage stratégique d'eAVS/AI.

Commission

Sous la direction du secrétariat, les responsables des SI des OE, un représentant par association ainsi que la représentation de l'OFAS constituent la commission. Elle a une fonction consultative vis-à-vis du comité directeur. Pour les thèmes relevant de la compétence décisionnelle du comité directeur, le secrétariat informe le comité directeur des recommandations de la commission. La commission a siégé trois fois en 2024.

Marchés publics

eAVS/AI travaille avec d'autres prestataires de services en complément du secrétariat. Compte tenu des conditions de propriété d'eAVS/AI, il convient de clarifier, pour chaque projet, si l'attribution est soumise ou non à la procédure des marchés publics. Cela signifie qu'il faut, pour chaque projet, établir la forme sous laquelle le mandat doit avoir lieu. L'association eAVS/AI a son siège à Berne et applique, lorsque cela est nécessaire, la législation sur les marchés publics du canton de Berne.

Tâches permanentes

Groupe de maintenance ED

Le groupe de maintenance ED (GM ED) est responsable de la maintenance et du développement des produits dans le domaine Échange de données (ED).

Demandes de transfert électroniques

Les demandes de transfert lors d'une admission au sein d'une association fondatrice doivent être traitées par voie électronique à l'avenir.

Le projet a été intégré dans la feuille de route GM ED. Les directives sur l'affiliation des assurés et des employeurs aux caisses de compensation (DAC) ont été adaptées par l'OFAS, de manière à ce que les messages électroniques par sedex soient désormais aussi possibles. La spécification des messages doit être élaborée. À cet égard, l'ensemble du processus, y compris les messages en cas de sortie d'une association fondatrice, sera examiné.

Demandes AI de frontaliers

L'échange de données entre les offices AI cantonaux et la CdC doit s'effectuer par voie électronique à l'avenir.

En octobre 2024, le message a pu être introduit chez de nouveaux organes d'exécution.

Nouveaux messages pour l'échange de données avec la Fondation institution supplétive

Des données sont fréquemment échangées entre la Fondation institution supplétive et les caisses de compensation en ce qui concerne le contrôle d'affiliation des employeurs LPP.

Le projet est intégré dans la feuille de route GM ED.

Échange de données administrations fiscales – Réduction individuelle des primes (RIP)

L'administration des impôts du canton des Grisons est en train de remplacer son application métier actuelle, et souhaiterait, dans ce cadre, moderniser l'interface avec la caisse de compensation du canton des Grisons. En accord avec les deux parties, une interface sedex entre la caisse de compensation et l'administration cantonale des impôts est souhaitée, pour que les données fiscales puissent être envoyées.

L'examen du sujet est poursuivi en tant que projet individuel d'IGS.

Groupe spécialisé ED-F

Le groupe spécialisé ED-F (Échange de données de type communications fiscales) est responsable de l'échange de données sedex entre les caisses de compensation et les administrations fiscales.

Design conceptuel
Le design conceptuel régit l'échange de données sedex entre les caisses de compensation et les administrations fiscales. En ce qui concerne le potentiel d'amélioration, des recommandations et des exemples ont été transmis aux représentants de la Conférence suisse des impôts (CSI) pour qu'ils puissent être communiqués via les canaux existants.

Pièces fiscales électroniques
La Conférence suisse des impôts (CSI) est sur le point de standardiser les pièces fiscales. Certaines normes existent d'ores et déjà, comme le eRelevé fiscal ou la norme suisse en matière de salaire de Swissdec. Un important potentiel existe aussi pour les pièces de l'AVS. eAVS/AI a été chargée par les associations CCCC et ACCP de conduire une étude de faisabilité.

Groupe spécialisé ED CE

Au sein du groupe spécialisé relatif à l'échange de données Contrôle d'employeur (ED CE), les partenaires SUVA et RSA travaillent en collaboration avec les acteurs des OE et des SI des OE, sous la direction d'eAVS/AI. Des réunions d'échange se tiennent plusieurs fois par an.

Les travaux courants portant sur la nouvelle conception des étapes du processus et de l'échange de données lors de la planification des contrôles sont toujours en cours. La mise en œuvre doit avoir lieu à partir de 2026.

Groupe de maintenance PUCS (ELM)

PUCS (ELM) 5.0

PUCS (ELM) – Procédure unifiée de communication des salaires. L'association Swissdec est un projet commun à but non lucratif regroupant plusieurs partenaires indépendants (CSI, ASA, eAVS/AI, Suva, OFS) ainsi qu'un label de qualité en matière d'échange de données par voie électronique entre les entreprises, les assureurs et les autorités. PUCS (ELM) se compose de deux volets principaux, la norme et le distributeur (transmission et distribution des données).

Période salariale 2024

La période de déclaration de salaires via PUCS (ELM) s'est déroulée en toute stabilité. Les chiffres analysés chez Swissdec montrent qu'on a de nouveau enregistré un accroissement important du nombre de déclarations transmises.

La prise en charge d'AVS 21 requiert la version 5.1 de PUCS (ELM)

Le message de renoncement à la franchise, qui a été introduit avec AVS 21, nécessite une extension du schéma PUCS (ELM) dans la version 5.1. La version 5.1 a été mise en œuvre en temps utile en 2024 par toutes les caisses de compensation et les SI des OE. Du côté des employeurs aussi, de nombreux éditeurs d'ERP importants ont pu effectuer et déployer la migration. Ainsi, l'essentiel des déclarations de salaire 2024 ont été traitées de manière entièrement électronique avec les caisses de compensation. Pour les déclarations restantes, une extension a été créée dans les portails des caisses de compensation afin de procéder manuellement à l'ajout dans le cadre de la déclaration des salaires.

Perspective version 6 de PUCS (ELM)

À l'horizon 2026, la version 6 PUCS (ELM) sera publiée et mise en œuvre chez Swissdec. Cette version comprend plusieurs extensions provenant d'autres domaines, comme les extensions dans la LAA pour la location de services et l'automatisation du profil d'assurance

chez les assureurs privés et la SUVA. Dans les domaines AVS et CAF, d'autres optimisations sont planifiées avec la version 6.

Groupe de maintenance eLP

eLP permet d'exécuter par voie électronique des poursuites et d'autres mesures de recouvrement entre les caisses de compensation et les offices de poursuite.

Un groupe de maintenance a été créé pour garantir l'exploitation et la maintenance au sein d'eAVS/AI. Aucune action n'est requise pour l'instant.

Groupe de maintenance Information Security

Le groupe de maintenance Information Security est responsable de l'entretien des prescriptions relatives à la sécurité de l'information et facilite également à titre subsidiaire l'échange entre les SI des OE concernant les questions liées à cette thématique.

Pour l'instant, le groupe de maintenance a décidé de ne pas mettre en œuvre immédiatement les modifications nécessaires qui résultent de la mise à jour de la norme ISO 27000. Pour garantir la stabilité du Framework pendant la phase d'introduction, les modifications ne seront réalisées qu'à partir de 2026. Le GM Infosec examine les évolutions actuelles et échange sur l'utilisation du Framework.

Groupe de maintenance Partner Management (KMT)

Le groupe de maintenance Partner Management est chargé de la maintenance et du développement continu de la plateforme de gestion des partenaires.

Les mises à jour complètes des systèmes sont achevées. Sont prévues pour 2025 la mise en œuvre de l'outil de suivi, les modifications apportées au questionnaire de feedback ainsi que l'optimisation de la synthèse des tâches pour la gestion des contrats.

Groupe de maintenance SuisseMED@P

Depuis 2012, SuisseMED@P est la plateforme d'attribution aléatoire d'expertises pluridisciplinaires. Depuis le 1er janvier 2022, des expertises bidisciplinaires sont également attribuées via SuisseMED@P, et depuis 2024, la liste publique est aussi générée sur la plateforme SuisseMED@P. Le groupe d'exploitation est chargé de la maintenance et du développement continu de la plateforme.

Suite à la prise en compte des exigences légales issues du développement continu de l'AI, le groupe d'exploitation SuisseMED@P travaille sur des optimisations et des développements de la plate-forme. À cet égard, le développement du tableau de bord SuisseMED@P visant à simplifier la saisie des données et à créer automatiquement la liste publique a été achevé avec succès. À l'heure actuelle, l'accent porte sur la réorganisation des statistiques pour les expertises bidisciplinaires et pluridisciplinaires: moyennant des données en temps réel, les offices AI, les centres d'expertise et l'OFAS doivent recevoir des informations qui leur permettront de mieux piloter, dans la mesure du possible, la demande et l'offre. Les premiers rapports statistiques interactifs sont mis à la disposition des utilisateurs au premier trimestre 2025, et les autres suivront courant 2025.

L'année 2025 verra aussi le lancement de plusieurs mesures visant à renforcer la sûreté de l'information et la protection des données (mesures SIPD), comme le chiffrement des données dans la base de données et l'introduction d'une authentification bifactorielle.

Un groupe de travail spécialement constitué à cet effet a effectué un positionnement stratégique de la plateforme SuisseMED@P, qu'il a présenté au ressort ICT de la

COAI. Ce dernier a décidé que SuisseMED@P sera soumis à des changements majeurs à l'avenir. À cet égard, parallèlement à la garantie de l'exploitation et de la mise en œuvre des mesures SIPD susmentionnées, l'élaboration de l'initialisation du projet et de la gouvernance représenteront les prochaines étapes. Dans le cadre de l'initialisation du projet, il s'agira de générer une analyse d'affaires orientée vers les processus, qui implique toutes les parties prenantes. La démarche «orientée vers les processus» signifie que la plateforme facilite par exemple le processus des offices AI et soutient le travail quotidien des collaboratrices et collaborateurs. De plus, des synergies doivent être mises à profit dans certains domaines, comme les processus de login ou l'intégration des données de remboursement de la CdC. L'association des parties prenantes signifie que l'analyse d'affaires orientée vers les processus implique les offices AI, les SI des OE, les experts, la CdC et l'OFAS.

GM eFormulaires

Le GM eFormulaires coordonne la mise en œuvre des modifications et des nouveautés affectant les eFormulaires dans l'AVS et l'AI.

Le graphique suivant montre les interactions entre les parties impliquées:

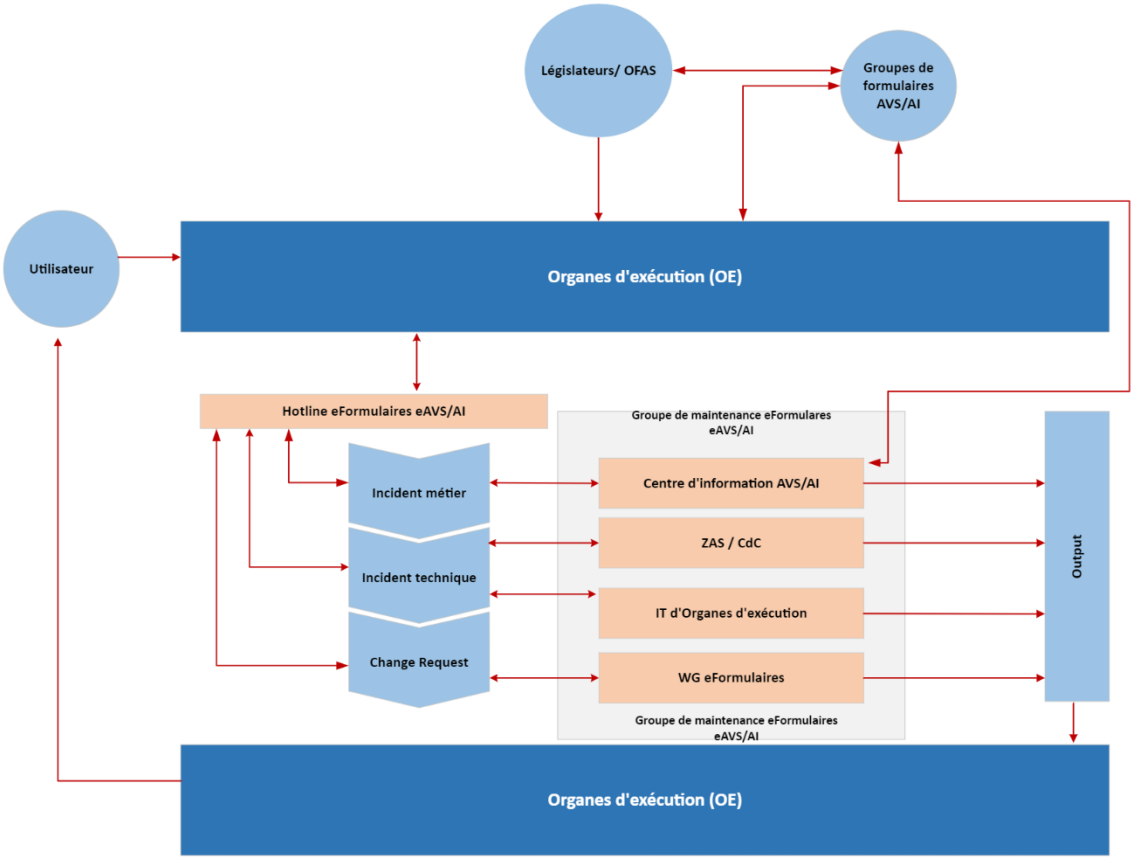

L'infrastructure de test a été mise en place dans Jira pour tester les modifications et les nouveautés. Ainsi, on peut désormais créer et enregistrer des cas de test sous forme électronique. Les SI des OE ont commenté les exigences notifiées concernant les eFormulaires dans les tickets Jira correspondants. Les modifications métier sont discutées par le centre d'information AVS/AI avec les groupes de formulaires AVS/AI, pour en vérifier la faisabilité. Les tests d'intégration du formulaire eStatut pour la réception du message sedex via le SM-Client ont été réalisés entre août et la mi-octobre 2024.

Dès qu'une version test définitive du formulaire VAV+ sera disponible, les tests d'intégration correspondants seront aussi organisés pour ce formulaire par le biais du GM eFormulaires.

Projets

Projet P-47 Réalisation d'eStatut

Le projet Réalisation d'eStatut va créer un processus plus simple et plus transparent pour les caisses de compensation et les travailleurs indépendants déposant des demandes, avec pour objectif de développer une solution numérique rentable pour toutes les parties prenantes.

Le projet P-47 Réalisation d'eStatut se focalise sur la fourniture ciblée d'informations (étape 1) et sur un processus numérique de dépôt de demandes efficace (étape 2).

Hier

De nouveaux modèles de travail prennent continuellement forme en Suisse dans le cadre de la numérisation. Cela complique la détermination du statut d'un salarié ou d'un travailleur indépendant au sens juridique de l'AVS. Le Parlement a par ailleurs indiqué que des optimisations s'imposaient en matière d'évaluation du statut de cotisation. Le projet P-47 Réalisation d'eStatut s'appuie sur la phase d'initialisation du projet P-36 eStatut.

Demain

Des outils numériques doivent permettre aux personnes déposant une demande d'être informées efficacement et intégralement sur le processus de dépôt d'une demande concernant la détermination du statut (étape 1). Un formulaire en ligne doit faciliter le dépôt de demandes numériques (étape 2). La réalisation et l'introduction de l'étape 1 et de l'étape 2 doivent être achevées d'ici à la fin de l'année 2024.

Le projet

Les étapes 1 et 2 ont été menées à bien en parallèle pendant le projet P-47 Réalisation d'eStatut. La commission de projet a adopté les concepts produits du site web et du formulaire. Une vidéo explicative a été préparée en complément du site web. Les produits ont été mis en œuvre et mis en ligne le 15 novembre 2024.

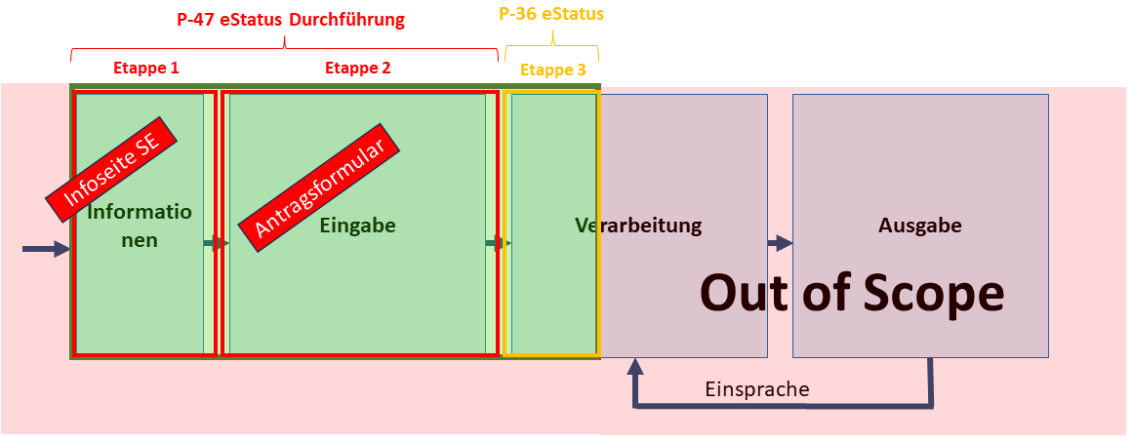

Le projet P-36 eStatut a été clôturé par le mandant.

Projet P-42 AVS 21

Avec la réforme AVS 21, le Parlement envisageait d'assurer l'équilibre financier de l'AVS et de préserver son niveau de prestations. La mise en œuvre des modifications rendues nécessaires

par la réforme AVS 21 dans les systèmes métier des organes d'exécution a été réalisée dans un projet national en étroite coopération avec la CdC et l'OFAS.

Les applications métier des SI des OE ont été adaptées conformément aux nouvelles prescriptions légales pendant le second semestre 2023. Les applications métier ainsi que l'interaction correcte avec les systèmes de la CdC ont été contrôlées au cours de tests intensifs avec ACOR et avec le registre des assurés et des rentes. L'immense implication de toutes les parties prenantes au moment du changement d'année 2023/2024 a permis de mener à bien la migration complexe des systèmes aux processus modifiés et de mettre en place la nouvelle base de données destinée à AVS 21. Au premier semestre 2024, l'équipe de projet a fourni son concours pour corriger des erreurs et clarifier des problèmes et questions résultant de l'exploitation. Le projet a été clôturé à fin juin 2024. Parallèlement au projet, la transmission des données salariales à l'aide de Swissdec a été étendue et introduite.

P-41 EESSI family benefits

RINA-GUI pour EESSI est la désignation de l'interface graphique utilisateur que les OE doivent utiliser pour traiter des cas transfrontaliers d'allocations familiales. Cet instrument est considéré par différents acteurs comme inefficace. Il a été demandé à eAVS/AI d'étudier d'éventuelles options d'amélioration.

Lors de la phase d'initialisation du projet pour une solution à court terme, une analyse a été menée dans les SI des OE pour identifier les champs de données déjà disponibles dans les applications métier, afin de mettre en œuvre une automatisation. L'enquête a révélé que la situation dans les SI des OE était très hétérogène, avec en plus des préférences différentes quant à l'outil à utiliser pour la mise en œuvre. Une réalisation commune et coordonnée étant donc impossible, le projet a pris fin à ce stade. Pour améliorer la situation, il pourra y avoir des solutions individuelles concernant l'utilisation d'un RPA dans certaines SI des OE. Par ailleurs, l'OFAS prévoit des améliorations ponctuelles de RINA GUI.

Projet P-40 Caractères spéciaux+

Le jeu de caractères a été officiellement étendu dans tous les registres de personnes de la Confédération et de nouveaux caractères spéciaux ont été introduits le 1er janvier 2024. En réalité, les diverses bases de données resp. offices ont des dates de mise en œuvre différentes. Tous les services qui échangent des données dans des registres comportant des noms de personnes sont tenus de garantir un échange de données sans perturbation y compris après le 1er janvier 2024. Cette obligation s'applique également aux organes d'exécution d'eAVS/AI.

De nouveaux caractères spéciaux ont été introduits dans tous les registres de personnes de la Confédération le 1er janvier 2024, suite à la décision du Conseil fédéral du 12 mai 2021. Le projet Caractères spéciaux+ a coordonné les clarifications communes, les tests communs et la distribution d'informations à l'ensemble des OE et des SI des OE. Ceci a permis de mettre à profit les synergies existantes. Les tests et l'éventuelle mise en œuvre incombent aux OE et aux SI des OE. Il convient de s'assurer que toutes les personnes concernées sont en mesure de saisir, d'afficher et de publier correctement les nouveaux caractères. Le mandat du projet a été élargi de telle sorte que les organes qui en ont exprimé le besoin disposent désormais d'une assistance à la saisie multilingue avec commentaires. On peut se procurer l'assistance à la saisie auprès d'eAVS/AI**.** Le projet a été clôturé en septembre 2024.

Projet P-37 Données structurées de rentes et d'API de l'AI aux CC

Le projet porte sur l'optimisation de l'échange de données entre les offices AI et les caisses de compensation dans le domaine des rentes et de l'allocation pour impotent, dans le but de transmettre par voie électronique une grande partie des données sous forme structurée à l'avenir.

Hier

L'échange de données entre les offices AI et les caisses de compensation dans le domaine des rentes et de l'allocation pour impotent est assuré électroniquement par sedex. Dans ce processus, les données de base sont transmises de manière structurée et les données techniques sont communiquées de façon non structurée sous forme de pièces jointes.

Demain

Les données techniques sont transmises de manière structurée, si bien qu'elles peuvent être reprises directement dans les applications métier. Pour l'instant, tous les systèmes métier ne sont pas encore en mesure de traiter les données de manière structurée. C'est pourquoi l'échange de données sera mis en œuvre sous une forme hybride dans un premier temps.

Le projet

Le projet a été mis en œuvre et se trouve en phase de test. De plus, on vérifie si la transmission de données structurées peut être étendue dans le domaine des indemnités journalières de l'AI.

Projet P-35 Stratégie de portail

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet du 1er pilier Assurances sociales/AFam, le besoin d'une communication électronique a été identifié et l'importance croissante des solutions de portail à l'avenir a été mise en évidence. Le groupe de contact et la commission de projet ont décidé que deux services de portail seront mis à disposition pour le 1er pilier Assurances sociales/AFam: une identification commune des accès de personnes physiques et un système de renvoi numérique commun vers l'organe d'exécution compétent.

Hier

Plusieurs projets du 1er pilier Assurances sociales/AFam présentent les mêmes défis, comme la gestion de comptes d'utilisateur, la procédure de connexion et l'onboarding des utilisateurs. Par ailleurs, les utilisateurs qui arrivent sur les pages communes du 1er pilier Assurances sociales/AFam ne sont pas toujours redirigés de manière optimale vers le bon service.

Demain

Les personnes physiques doivent pouvoir s'identifier une fois pour toutes, se connecter dans l'ensemble du 1er pilier Assurances sociales/AFam avec un login, partout où il y a des espaces protégés par un mot de passe, puis s'y déplacer librement. Cette approche nécessite un Single Sign-on pour tous les espaces protégés par un mot de passe.

De plus, les sites web communs du 1er pilier Assurances sociales/AFam seront construits de telle sorte que les clients puissent d'emblée trouver les informations importantes et être redirigés aussi rapidement que possible vers leur organe d'exécution (OE) compétent.

Le projet

Le mandat de projet pour le système de dispatching a été validé par le comité directeur eAVS/AI. La solution AGOV de l'Administration numérique suisse (ANS) est à l'étude pour ce qui concerne le contrôle d'accès commun.

Projet P-29 Numérisation APG – Exécution

Dans le cadre du programme «Numérisation APG», l'OFAS et les autres parties prenantes du programme réalisent d'ici à 2026 un nouveau processus de déclaration et de décompte APG. eAVS/AI coordonne la mise en œuvre chez les organes d'exécution sous l'égide du projet «Exécution».

Hier

L'échange de données entre les organisations de service, les personnes accomplissant un service, les employeurs et les organes d'exécution se produit sur la base des cartes de déclaration APG en format papier.

Demain

Le processus de demande APG est numérisé pour que les données de l'organisation de service soient transmises électroniquement, enrichies par des informations issues des systèmes de la CdC, vérifiées/complétées dans le portail par la personne accomplissant le service et envoyées à l'organe d'exécution sous forme numérique et structurée. L'organe d'exécution collecte les données pertinentes relatives au salaire auprès de l'employeur. Cette approche vise à améliorer la qualité et la vitesse de traitement des processus et à éviter la perte de cartes de déclaration APG papier.

Le projet

Pour l'instant, le projet eAVS/AI Exécution se trouve en phase de réalisation. En collaboration avec la CdC, les éléments de la nouvelle application et leur intégration dans les systèmes métier sont mis en œuvre. La réalisation sera clôturée avec les tests globaux sur tous les systèmes impliqués. Un standard minimum pour le transfert de données entre les OE et les employeurs a été élaboré dans le cadre du projet, sur la base duquel l'échange des données relatives au salaire pourra être automatisé. La réalisation de l'échange de données relatives au salaire via Swissdec a été décidée et est en cours de mise en œuvre. Le nouvel échange de données entre les employeurs et les organes d'exécution doit pouvoir se faire sur divers canaux, y compris via des portails et sur papier. L'objectif est de permettre une exécution efficace de ce nouvel échange, grâce à un degré élevé de numérisation et d'automatisation. La communication permanente aux diverses parties prenantes quant à l'introduction à partir de janvier 2026 revêt également une haute priorité.

Projet P-22 Impôt à la source de tiers

Les offices de l'impôt à la source sont intéressés de recevoir toutes les déclarations d'impôt à la source par voie électronique. eAVS/AI a choisi sedex comme canal de transmission. Le projet se concentre sur la transmission des déclarations d'impôt à la source selon la LTN.

Hier

Les caisses de compensation envoient par la poste aux administrations fiscales la confirmation fiscale relative à l'impôt à la source dans le cadre de la procédure de décompte simplifiée.

Demain

À l'avenir, les confirmations d'impôt à la source seront transmises aux administrations fiscales par voie électronique via sedex.

Le projet

En octobre 2024, d'autres caisses de compensation ont introduit le message.

2 Organes

Délégués

Association	Délégué(e)
Conférence des caisses cantonales de compensation (CCCC)	Andreas Dummermuth (CC SZ) Urs Grischott (EAS GR) Michel Kottelat (CC JU) Prisca Rahm (EAS AG)
Association suisse des caisses de compensation professionnelles (ACCP)	Yvan Béguelin (CC 110) Massimo Grieco, FER CIAM 106.1 Roger Holzer (CC 89) Georges Marchand (CC 71)
Conférence des offices AI (COAI)	Reto Baumgartner (OAI BL) Monika Dudle Ammann (OAI NW) Marco Döring (OAI AI) Gregory Jeannet (OAI NE)
Centrale de compensation (y c. CSC, CFC, OAI-VA)	Adrien Dupraz

Comité directeur

Rôle	Association	Délégué(e)
Président	ACCP	Christian Zeuggin (CC 95), présidence
Membres	COAI CCCC CdC	Lisa Bernasconi (EAS AG), finances Tom Tschudin Rosa (EAS BL), produits Serge Kottmann (CdC), marketing

Organe de révision

RST Treuhand AG

M. Patrick Schaub

St. Jakobs-Strasse 30, Case postale, 4002 Bâle

3 Commission

SI des OE / Organisation	Nom (raison sociale)
EnsembleAVS	Rolf Keller
GILAI	Sandro Lensi
IGAKIS	Joachim Gottschlich
IGS	Ivan Salton à partir du 24.09.2024 Markus Leu jusqu'au 24.09.2024
iPension	Jean-Paul Tschumi
Insite	Urs Bösch
NIL/NIL+	Fritz Marti
OSIV	Marcel Caviola
CdC	Anne-Carine Guntern
COAI	Karin Fiechter-Jaeggi à partir du 23.02.2024
CCCC	Michael Bächinger à partir du 11.06.2024
ACCP	Massimo Grieco
OFAS	Leila Lamti
eAVS/AI	Christoph Beer (direction) Jeanette Wengler (procès-verbal)

4 Secrétariat

mundi consulting AG Marktgasse 55, case postale, 3001 Berne	Christoph Beer (directeur d'eAVS/AI) Jeanette Wengler, procès-verbaux, coordination Jérôme Brugger, projets, exploitation, environnement Pascal Bürki, projets Gabriela Delapraz, finances Daniel Ehrler, projets, exploitation Manuela Geissler, projets approvisionnement Meret Kübler, Product Owner, projets Dieter Surbeck, projets Sabine Suter, projets

5 Comptes annuels 2024

Bilan

Actif	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2023
	Doit	**Avoir**	**Doit**	**Avoir**
Banque	556'171		911'452	
Créances sur les organes d'exécution	40'466		114'715	
Avoir TVA	130'752		62'335	
Impôt anticipé	58		33	
Total Actif	**727'447**		**1'088'535**	
Passif				
Dettes sur achats et prestations de services		171'022		477'309
Dettes sur les organes d'exécution		419'323		204'017
Autres dettes		42'756		29'399
Passif transitoires		32'700		315'700
Capital propre		62'110		62'586
Bénéfice/ Pertes		-464		-476
Total Passif		**727'447**		**1'088'535**

Version du 14.04.2025

Compte de résultat		Budget 2024		IST 2024		IST 2023	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Financement par cotisation	**Recettes**	**118'000**		**118'000**		**118'000**	
	Cotisation des membres	118'000		118'000		118'000	
	intérêts						
	Dépenses Fonctionnement		**117'200**		**118'757**		**118'715**
	Assemblée générale		3'000		3'917		2'571
	Comité		40'000		40'000		44'521
	Sécrétariat à 50%		50'000		50'000		50'000
	Site Internet à 50%		5'000		5'177		5'481
	l'organe de révision		2'700		2'700		2'700
	Traductions		10'000		10'207		7'498
	Réduction TVA 50%		4'500		5'155		4'540
	Coûts divers		2'000		1'601		1'405
Financement par IT des organes d'exécution	**Recettes IT des organes d'exécution et des tiers**	**6'249'000**		**4'362'108**		**4'390'760**	
	IT des OE	6'111'833		4'339'108		4'247'779	
	Recettes des tiers	137'167		23'000		142'981	
	Dépenses IT des organes d'exécution et des tiers		**6'249'000**		**4'362'107**		**4'390'742**
	Fonctionnement		**759'000**		**696'931**		**474'493**
	Sécrétariat à 50%		50'000		50'000		50'000
	Site Internet à 50%		5'000		5'177		5'481
	Réduction TVA 50%		4'000		4'750		3'846
	Frais d'exploitations variables		700'000		637'004		415'167
	Charges fixes		**2'175'000**		**2'059'396**		**831'890**
	swissdec		700'000		700'000		600'000
	Groupe de maintenance ELM		55'000		53'515		50'032
	Groupe de maintenance ED		225'000		118'103		113'360
	Groupe de maintenance eLP		10'000		105		262
	Groupe de maintenance Information Security		80'000		17'094		19'313
	Groupe de maintenance / Frais d'exploitations KMT		60'000		79'298		46'280
	Groupe de maintenance eFormulaires		50'000		48'814		
	Groupe de maintenance Modernisation de l 'échange des données		20'000		3'279		
	Groupe de maintenance Suisse Med@p		350'000		478'620		
	Groupe de maintenance IVA		625'000		560'568		2'643
	Projets		**3'315'000**		**1'605'780**		**3'084'359**
	Projets planifiés		**2'515'000**		**1'184'854**		**2'655'332**
	P-21: ELM Version 5.0 / Projets swissdec		360'000		226'372		201'346
	P-13: ED Regress						7'020
	P-14: Traitement autom. des formulaires		200'000		0		230'603
	P-16: Information Security		80'000		8'077		53'573
	P-22: Impots à la source des tiers		10'000		6'035		22'050
	P-26: Modernisation de l'échange des données						6'665
	P-29: Numérisation APG - exécution		260'000		282'445		158'578
	P-29: Numérisation APG - exécution - standard				85'482		
	P-34: DCAI - Développement continu de l'AI				0		
	P-34: DCAI-TP1 Enregistrements sonores (IVA)		150'000		127'000		576'317
	P-34: DCAI-TP2 Suisse Med@p		200'000		150'035		818'757
	P-35: Stratégie de portail		300'000		29'411		877
	P-36: eStatut		360'000		10'740		151'481
	P-37: Données structurées de rentes et d'API de l'AI aux CC		20'000		19'303		
	P-40: Caractères spéciaux+		175'000		148'511		194'784
	P-41: EESSI family benefits		150'000		29'025		0
	P-42: AVS 21		50'000		38'390		233'279
	P-43: ACOR Direct Mise en oeuvre AVS		150'000		2'860		
	P-44: nLPD		30'000		8'910		
	P-48: eFormulaires étape 2				12'259		
	P-XY: Automatisation de tests sedex		20'000		0		0
	Grands projets non planifiés		**800'000**		**420'926**		**429'027**
	P-37: Données structurées de rentes et d'API de l'AI aux CC						40'293
	P-41: EESSI family benefits						21'465
	P-44: nLPD						71'355
	P-46: Approvisionnement AI				50'641		
	P-47: eStatut Mise en oeuvre				370'285		
	P-45: allocation d'adoption				0		295'914
	Grand projets réserve		800'000		0		0
	Petits projets non planifiés		**0**		**0**		**0**
	Petits projets		0		0		0
Récapitulation	**Total Recettes**	**6'367'000**		**4'480'108**		**4'508'760**	
	Recettes fonctionnement (cotisation)	**118'000**		118'000		118'000	
	Recettes IT des organes d'exécution et des tiers	**6'249'000**		4'362'108		4'390'760	
	Total Dépenses		**6'366'500**		**4'480'572**		**4'509'236**
	Dépenses fonctionnement (cotisation)		117'200		118'757		118'715
	Dépenses IT des organes d'exécution et des tiers		6'249'000		4'362'107		4'390'742
	Dépenses financières (y compris les intérêts négatifs et les intérêts)		300		-292		-221
	Recettes extraordinaires				0		0
	Bénéfice / Pertes		**500**		**-464**		**-477**
	Total	**6'367'000**	**6'367'000**	**4'480'108**	**4'480'108**	**4'508'760**	**4'508'760**

OE= IT des organes d'exécution

Version du 14.04.2025

Le comité directeur et la direction du secrétariat remercient la COAI, la CCCC, l'ACCP, la CdC, le Centre d'information, l'OFAS et tous les collaborateurs ayant participé aux projets pour leur dévouement, leur immense engagement et le travail remarquable accompli au cours de cette année, ainsi que tous les membres (caisses de compensation, offices AI et la CdC) pour la confiance témoignée.

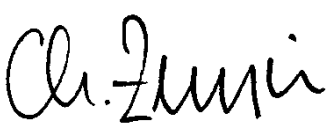

Christian Zeuggin
Président

Christoph Beer
Responsable du secrétariat

- **Rapport de révision**

  Le rapport de révision du 14 avril 2025 est disponible.